



Le fonctionnement du mot « francophonie » dans la revue *Esprit*, novembre 1962 : à la recherche d'une définition

Paola Puccini



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/dhfles/99>

DOI : 10.4000/dhfles.99

ISSN : 2221-4038

Éditeur

Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2008

Pagination : 101-119

ISSN : 0992-7654

Référence électronique

Paola Puccini, « Le fonctionnement du mot « francophonie » dans la revue *Esprit*, novembre 1962 : à la recherche d'une définition », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne], 40/41 | 2008, mis en ligne le 17 décembre 2010, consulté le 27 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/dhfles/99> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dhfles.99>

Ce document a été généré automatiquement le 27 mai 2021.

© SIHFLES

Le fonctionnement du mot « francophonie » dans la revue *Esprit*, novembre 1962 : à la recherche d'une définition

Paola Puccini

Introduction

- 1 Dans son ouvrage de 1953, *La méthode en lexicologie, domaine français*, le linguiste français Georges Matoré mettait déjà la lexicologie au service de la sociologie et considérait l'histoire des ensembles lexicaux comme des témoignages de l'histoire des sociétés. Pour lui, comme plus récemment pour Jacqueline Picoche¹, les mots sont significatifs d'une évolution historique et extralinguistique. Témoins privilégiés, les mots nous conduisent donc à l'observation et à la lecture du réel politique et social. En nous insérant dans une lignée déjà tracée en lexicologie, nous pensons que les discours sont à la fois l'instrument et le lieu des divisions et des rassemblements qui fondent l'espace public². Par notre travail, nous voulons proposer d'étudier le fonctionnement du mot / francophonie/³ dans l'univers discursif constitué par le numéro de la revue *Esprit* de novembre 1962, intitulé *Le français, langue vivante*⁴. Ce mot deviendra pour nous un mot témoin à travers lequel nous voulons observer la naissance d'un concept, d'une réalité qui, à l'époque, était en train d'émerger : la francophonie. Nous souhaitons dans cet article déceler un mouvement qui va de la prise en compte d'un problème linguistique, la difficulté de définir le mot /francophonie/, vers la recherche d'une solution, tout en passant par l'analyse des synonymes que les auteurs utilisent pour parler de francophonie.
- 2 Ce projet nous amènera sur la voie du fonctionnement des mots en discours à travers l'application d'une méthodologie d'accès au lexique déjà mise au point et expérimentée dans d'autres recherches⁵. Avant de présenter notre analyse qui va se dérouler en deux

moments, d'abord la prise en compte du fonctionnement problématique en discours du mot /francophonie/, ensuite l'étude des formes synonymiques utilisées comme instruments de définition, nous allons brièvement décrire la méthodologie employée et présenter le corpus.

- 3 Après avoir sélectionné, à partir de notre corpus, les parties du discours qui contiennent ce que nous avons appelé le mot témoin /francophonie/, nous avons construit un concordancier dans lequel nous avons transcrit et compté toutes les occurrences de ce mot à partir d'une unité linguistique choisie : la phrase. Le concordancier est un tableau à trois colonnes : la première contient tous les éléments qui précèdent le mot témoin, la deuxième isole le mot dont on est en train d'étudier le fonctionnement en discours, et la troisième contient tous les éléments qui suivent le mot étudié. La méthodologie, qui consiste donc à partir d'un centre d'intérêt (le mot témoin), finit par prendre en considération la périphérie de ce centre en regroupant les mots ayant un rapport quelconque avec l'idée de base. Nous allons construire alors un « champ associatif » ou si l'on préfère un « champ contextuel » qui peut être défini comme un ensemble de mots fréquemment associés dans des contextes traitant d'un même sujet. Soit le mot /francophonie/ étudié dans ses relations avec les autres mots de la langue : grâce au concordancier construit, nous pourrions énumérer toutes les parties constitutives du référent ; nous pourrions également considérer le mot témoin comme un concept en construction et énumérer les corps engagés et les actions accomplies. Avec la prise en considération des associations sémantiques qu'entretiennent les mots entre eux, nous obtiendrions un ensemble lexical qui relèvera de sa description.
- 4 Le numéro de la revue *Esprit* de novembre 1962 intitulé *Le français, langue vivante* est entré dans l'histoire de la francophonie et, comme l'on sait, il a fait date. Jean-Marie Domenach et Camille Bourniquel signent ce numéro où le mot /francophonie/ fait son apparition. Ce mot trouve dans ce numéro d'*Esprit*, dont l'influence sur les élites intellectuelles d'expression française était alors fort grande, une sorte de terrain d'ancrage, comme le définit Michel Tétu. Le numéro de la revue est divisé en cinq parties : l'introduction, la première partie intitulée « Institutions, instruments et méthodes », la deuxième, « Persistances et renaissances », la troisième, « Le débat avec l'autre », la quatrième, « Recherche d'un langage », pour terminer sur les rubriques : « Des livres », « Notices biographiques », « Journal à plusieurs voix », « Librairie du mois », qui ne feront pas l'objet de notre analyse. Parmi les auteurs, à côté des intellectuels français qui ont imaginé et préparé le numéro, nous retrouvons des personnalités politiques de l'époque comme Léopold Sédar Senghor, Président de la République du Sénégal, le Prince Norodom Sihanouk, chef de l'État du Cambodge, Jean-Marc Léger, secrétaire général de l'AUPELF et directeur de l'Office de la langue française au ministère des Affaires culturelles du Gouvernement du Québec, Hervé Lavenir, fonctionnaire à ce qu'on appelait à l'époque la Communauté économique européenne, des diplomates directeurs d'Instituts français à l'étranger, des professeurs universitaires auprès d'universités du Liban, du Maroc, des États-Unis, de Madagascar, de Belgique, du Sénégal, de Suisse, et enfin des écrivains et des journalistes.

Le mot /francophonie/ : un terme qui fait problème

- 5 Notre analyse part de la prise en compte de la fréquence du mot témoin dans tous les articles qui composent le numéro d'*Esprit*. Dans cette phase, il nous a paru important de comparer la fréquence du mot avec les deux formes adjectivales /francophone/ et /francophones/ qui ne seront pourtant pas traitées par l'analyse. Cette comparaison permet d'établir que le mot témoin et ses synonymes constituent les occurrences les plus nombreuses (54 occurrences)⁶ contre une fréquence de 16 occurrences pour le mot /francophone/ et ses synonymes et 34 occurrences pour /francophones/. La fréquence nous amène ensuite à un autre type de constat : les auteurs qui utilisent le mot « francophonie » 38 fois, recourent aussi à ses synonymes 16 fois, tandis qu'ils n'y recourent que 4 fois pour les formes adjectivales. La forme synonymique paraît donc de prime abord très utilisée pour parler de francophonie.
- 6 En ce qui concerne la forme linguistique sous laquelle apparaît le mot /francophonie/, on remarque qu'elle peut se subdiviser en quatre variantes : le mot apparaît 25 fois sous sa forme de base, 9 fois entre guillemets, il est suivi 2 fois par le point d'interrogation et il se présente 2 fois avec la majuscule. Les formes adjectivales ne présentent pas ces variétés formelles et la présence de guillemets est insignifiante (2 occurrences au total pour les deux mots). L'analyse du fonctionnement du mot /francophonie/ en discours révèle quelques raisons possibles de cet emploi prudent du terme. Elle s'articule en deux moments : nous allons d'abord rechercher ce que nous avons appelé « les parties » constitutives de la francophonie dans les éléments linguistiques qui entourent le mot, c'est-à-dire les termes qui se trouvent à gauche et à droite du mot témoin, ensuite nous allons analyser les « corps » et les « actions », c'est-à-dire les sujets et les fonctions qui entrent en relation avec le mot étudié.

La description du référent : ses parties constitutives

- 7 Pour la description des parties constitutives du mot /francophonie/ nous avons pris en considération les mots qui l'entourent à gauche et à droite dans le concordancier.

Le traitement à gauche

- 8 En ce qui concerne le traitement à gauche, nous relevons le type de structure linguistique suivant : substantif + de la + /francophonie/. L'analyse sémantique des substantifs dont s'entoure en discours le mot /francophonie/ montre la présence de deux sèmes :
1. Le sème de l'/espace/ : celui-ci apparaît dans les substantifs *mesure*, *étendue*, *frange*, *jalon*, *planétarisation*. Plus en détail, les mots *étendue* et *planétarisation* contiennent l'idée de l'extension, tandis que les mots *mesure* et *jalon* renvoient à l'action de déterminer, de mesurer un espace ; enfin le mot *frange* fait allusion au partage, à la division spatiale.
 2. Le sème du /temps/ : celui-ci revient dans les substantifs *avenir* et *chances* qui font allusion au futur et donc à une extension temporelle.

Le traitement à droite

- 9 En ce qui concerne le traitement à droite, nous avons recueilli les éléments linguistiques qui suivent le mot /francophonie/ : il s'agit de qualificatifs. L'analyse

sémantique de ces qualificatifs montre la présence des mêmes sèmes que ceux observés plus haut, lesquels renforcent donc la représentation donnée par les substantifs associés au mot /francophonie/ :

1. Le sème de l'/espace/ : celui-ci à travers l'hétérodésignation dans l'ordre de la géographie dans les expressions suivantes : *hors de France, en ce qui concerne les États-Unis, en Amérique du Sud, d'une bonne partie du monde*, et à travers l'idée de l'espace à parcourir dans le qualificatif *mouvante*.
 2. Le sème du /temps/ : dans le qualificatif *potentielle* qui fait allusion au temps futur.
 3. Le sème de l'/opposition/ : celui-ci contenu dans des qualificatifs qui s'opposent entre eux, comme *de droit vs de fait*, ou bien dans l'adjectif *noire* qui fait allusion à son contraire *blanche*.
- 10 À partir de cette brève analyse sémantique, une toute première description émerge : la francophonie serait un concept qui porte en lui l'idée de l'espace ; un espace à mesurer, à cerner, un espace divisé, un espace à rechercher, à étendre. L'idée de francophonie est aussi quelque chose de mal cernable ; *potentielle* et *mouvante*, elle se montre difficilement mesurable.

La description du référent : les « corps et les « actions » accomplies

- 11 Nous allons procéder maintenant à l'analyse des « corps » et des « actions » accomplies ou des fonctions exercées par les sujets de la phrase. Pour la description des sujets et des fonctions, nous avons également pris en considération les termes qui entourent le mot /francophonie/ à gauche et à droite dans le concordancier construit.

Le traitement à gauche

- 12 En ce qui concerne le traitement à gauche, nous avons le type de structure linguistique : sujet + fonction + complément + /francophonie/.
- 13 L'analyse sémantique des « corps » et des « actions » accomplies par ces sujets montre la persistance des mêmes unités sémantiques déjà distinguées par l'analyse. Les sèmes de l'/hostilité/ et de la /relation/ viennent s'ajouter pour apporter d'autres détails à la description :
1. pour ce qui a trait à l'/espace/, nous trouvons les fonctions suivantes : *prendre la mesure, déterminer l'étendue, ne pas l'enfermer (dans une visée nationale), la situer (dans son contexte mondial), la situer aux frontières* ;
 2. pour ce qui a trait au /temps/, nous trouvons les fonctions : *dépendre (en partie) des didacticiens français*, et *être question de vie et de mort*. Le texte fait allusion ici à l'avenir de la francophonie qui paraît donc dépendre des didacticiens et professeurs de France ;
 3. pour ce qui a trait à l'/hostilité/, nous trouvons : *éprouver une animosité (curieuse)*, qui évoque un commentaire de l'époque du *Times* à propos de la francophonie ;
 4. pour ce qui a trait à la /relation/, nous trouvons les fonctions suivantes : *se mettre en état de négocier et commercer (directement), voir apparaître (une relation)*, qui fait allusion ici au rapport entre la francophonie et le monde français de l'éducation.
- 14 Ces éléments s'ajoutent à la description et renforcent la représentation spatiale d'une francophonie dont il faut d'un côté cerner les frontières et de l'autre élargir les confins. Le portrait qui émerge souligne aussi qu'à propos de sa destinée, sa survivance reste liée à l'enseignement de la langue française à l'étranger. Enfin l'animosité éprouvée par le monde de la presse anglo-saxonne nous en donne une image controversée.

- 15 Il en découle un tableau de la francophonie mal cernable : où se situe-t-elle au fond ? Quel est son espace actuel et quel devrait être son espace à venir ? Elle n'apparaît pas non plus maîtresse de sa destinée qui dépend de facteurs extérieurs à elle-même ; ni ne semble pouvoir échapper à un problème de relation. Dans les occurrences analysées, le mot se trouvait dans la chaîne syntaxique en position de complément, dépendant d'un sujet et de son action. Cette distribution syntaxique a révélé aussi une dépendance sémantique.
- 16 Or il est possible que la représentation du référent s'améliore lorsque le mot / francophonie/ arrive en tête de la phrase et en devient le sujet. Dans ce cas, quelle sera la nature sémantique de ses actions ? C'est ce que nous allons vérifier maintenant à travers l'analyse des occurrences qui suivent.

Le traitement à droite

- 17 En ce qui concerne le traitement à droite, nous remarquons le type de structure linguistique : sujet /francophonie/ + fonction + complément. L'analyse sémantique des occurrences, dans lesquelles le mot /francophonie/ est sujet de la phrase et régit la fonction verbale, ajoute un élément à notre description.
- 18 D'un côté, elle confirme une francophonie floue, ambiguë et mal définissable ; à travers le verbe *sembler*, son portrait montre une apparence trompeuse ; son identité est en mouvement car on lit que la francophonie *tend à devenir* autre chose et à changer de nature. De l'autre, on relève que quand le mot est accompagné des deux adjectifs *africaine* et *malgache*, les actions dont il est le sujet se font sémantiquement porteuses d'une autre signification. L'incertitude, le doute, la dépendance qu'on avait remarqués jusque-là laissent la place à deux actions fortes et incisives : *avoir des répercussions*, et *dominer la conjoncture*. Cela s'explique évidemment par le référent extratextuel et par l'histoire des années soixante qui ont vu l'Afrique et Madagascar en tête dans la fondation de la francophonie. Cependant cette représentation d'une francophonie dominante reste une exception dans le corpus qui nous fournit plutôt l'image d'une francophonie dont l'identité dépend de sa relation avec la France. C'est ce qui émerge dans l'analyse des occurrences du mot suivi du verbe *être* qui annoncent une forme définitoire du discours.

Les énoncés définitoires

- 19 Nous n'avons que trois énoncés de ce type :
1. La francophonie [hors de France] est notre propos. (p. 605)
 2. La « francophonie » [en Amérique du Sud] est un problème qui, sans doute, intéresse la France. (p. 713)
 3. La Francophonie, c'est cet Humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des « énergies dormantes » de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire. (p. 844)
- 20 L'article défini est accompagné dans les deux premières occurrences d'éléments linguistiques qui, sémantiquement, en rétrécissent l'ampleur. On est en train de parler dans le premier cas de la francophonie « hors de France » et dans le deuxième cas de la francophonie « en Amérique du Sud ». Dans ces deux occurrences, on insiste sur le fait

que la francophonie est un objet d'intérêt pour la France, mais un objet problématique : d'un côté on dit *notre propos*, de l'autre un *problème qui intéresse la France*.

- 21 De toute autre nature est la troisième définition. Le mot /francophonie/ se présente d'abord avec la majuscule ; on a l'impression que l'auteur désire nous présenter une nouvelle acception de la francophonie par rapport à celle dont on a débattu jusqu'à maintenant.
- 22 Le grand F nous dit l'importance du défini, les éléments sémantiques contenus dans les définissants ajoutent des traits nouveaux et inédits au portrait de la francophonie esquissé jusqu'à maintenant. Nous trouvons le sème de l'/union/ qui s'oppose au sème de l'/opposition/ décelé ailleurs ; les formes lexicales suivantes : *Humanisme intégral*, *symbiose*, *chaleur complémentaire* nous parlent de francophonie comme d'un concept englobant ; et encore nous trouvons le sème de l'/émergence/ dans la fonction *se réveiller* contenue dans la phrase : *cette symbiose des « énergies dormantes » de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire*⁷. Cet élément sémantique est nouveau et indique une apparition, un changement d'état qui comporte une manifestation et un réveil. On aura reconnu la fameuse définition de Francophonie donnée par Léopold Sédar Senghor. Le Président est le seul locuteur du corpus à accorder au mot la majuscule ; le seul à en donner une vraie définition. Chez les autres auteurs du numéro, on assiste plutôt à une quête de définition ; c'est cette quête qui sera l'objet de notre deuxième partie.

Les synonymes : vers la construction d'une définition de /francophonie/

- 23 Le discours objet de notre analyse montre que la définition du mot témoin reste à faire ; on assiste pourtant à la volonté de définir et de délimiter la notion, qui devient un objet métalinguistique. Camille Bourniquel en indique clairement l'ambiguïté :
- La littérature n'est-elle pas le signe excellent, la preuve irrécusable de ce destin en archipel que, faute d'un meilleur mot, nous nommons ici « francophonie » ? (Et certes n'y a-t-il pas à se féliciter outre mesure de n'avoir rien de mieux sous la main que cet hybride mal greffé qui semble cacher sous un masque quelque désordre originel !)⁸.
- 24 Michel Dupouey, lui fait écho :
- Il y a mille critères pour déterminer l'étendue de la francophonie, ou si l'on préfère la diffusion de la langue française dans le monde⁹.
- 25 Les syntagmes *destin en archipel*, *hybride mal greffé*, *diffusion de la langue française dans le monde* sont des expressions que les auteurs utilisent à la place du mot /francophonie/. Ces synonymes et tous les autres présents dans le corpus (16 occurrences au total) font état d'une réélaboration continue, d'une reformulation qui, en général, précède toute définition. Déjà en 1740 d'insignes lexicographes nous renseignaient à ce propos :
- Avant que de définir un mot on a donné presque toujours ses synonymes, ou les mots qui paraissent signifier la même chose. [...] Après les synonymes vient la définition du mot¹⁰.
- 26 C'est cette quête de la définition du mot /francophonie/ qui justifie d'après nous l'emploi abondant de synonymes.

- 27 Le recours à la forme synonymique paraît dans notre cas la preuve d'une certaine difficulté, d'un certain embarras à parler de francophonie et, comme l'on sait, l'emploi des synonymes peut servir à sortir d'un embarras. C'est ce qui nous dit le linguiste Hureau de Livoy en justifiant ainsi son Dictionnaire des synonymes :
- presque tous les hommes éprouvent de la difficulté à développer et rendre leur pensée, souvent faute d'un mot qui semble se refuser à leur imagination. Le Dictionnaire que je donne, a pour objet de contribuer à faire cesser cet embarras [...] par la multitude des synonymes qu'il renferme¹¹.
- 28 Il est temps d'analyser les synonymes employés dans le discours à la recherche de recouvrements sémantiques entre le concept de francophonie et ses remplaçants pour voir s'il est possible de dessiner un réseau sémantique qui esquisse l'image de la francophonie. Notre propos est de voir si sa représentation à travers ses synonymes confirme l'image que le discours en a donnée jusqu'à maintenant ou si elle s'en détache.
- 29 Pour pouvoir comparer les représentations, il est nécessaire de procéder au même type d'analyse et donc de soumettre les synonymes au même traitement que celui qu'on a utilisé pour le mot /francophonie/. Après avoir constitué un concordancier dans lequel nous avons recueilli toutes les occurrences (16) des synonymes du mot témoin, nous avons procédé à deux types de traitement ; d'un côté, en ce qui concerne les éléments linguistiques à gauche des synonymes, on a étudié les « corps » et les « actions » accomplies, c'est-à-dire les sujets et les fonctions de ces derniers en relation au référent et, de l'autre, en traitant les éléments linguistiques à droite des synonymes, nous en avons décelé la description à travers l'analyse sémantique de ses caractéristiques qualificatives.

La description du référent : les « corps » et les « actions » accomplies

- 30 En ce qui concerne le traitement à gauche, nous relevons le type de structure linguistique : sujet + fonction + complément + /synonyme du mot francophonie/.

L'analyse sémantique des « actions »

- 31 L'analyse sémantique des « actions » accomplies par les sujets de la phrase montre la présence des sèmes suivants :
1. L'/union/ associé au sème du /futur/ (3 occurrences) :
 - 1.1. (Il sujet impersonnel) ÊTRE PERMIS DE PRÉVOIR¹² (le besoin de regroupement).
 - 1.2. (Le besoin de regroupement) SE FAIRE SENTIR (au futur).
 - 1.3. (#) POUVOIR S'OUVRIER une voie nouvelle pour la collaboration à (+ synonyme).
 2. L'/émergence/, dans le sens de création et d'édification associé au sème du futur (5 occurrences) :
 - 2.1. (La Deuxième Guerre mondiale) ALLER CRÉER (une possibilité pour édifier + synonyme).
 - 2.2. (Il sujet impersonnel) SE TROUVER (des hommes) POUR SUSCITER la création (+ 2 synonymes)
 - 2.3. (On) VOIR NAÎTRE (au futur) des (+ synonymes).
 - 2.4. (Le passage à la souveraineté des anciennes colonies) AVOIR EU pour conséquence de CRÉER une sorte de (+ synonyme).
 - 2.5. (Il sujet impersonnel) DEVENIR POSSIBLE d'ENVISAGER (l'édification + synonyme).

3. La /prise de conscience/ (3 occurrences) :

3.1. (La Deuxième Guerre mondiale) FAIRE PRENDRE CONSCIENCE (du besoin d'une + 2 synonymes).

3.2. (Les autres groupes) AVOIR LA CONVICTON DE SERVIR (+ synonyme).

3.3. (Ceux qui parlent français dans le monde) PRENDRE CONSCIENCE qu'ils en ÊTRE RESPONSABLE.

4. Le /changement/ (2 occurrences) :

4.1. (Les autres groupes/les principales communautés francophones du monde entier) ENTENDRE NE PLUS ÊTRE (des pupilles de la France).

4.2. (Les autres groupes) ENTENDRE ÊTRE (des associés).

- 32 À partir de cette analyse sémantique, il est permis de tirer quelques observations : la francophonie apparaît ici sous une nouvelle lumière. Les auteurs qui recourent à des synonymes paraissent la décrire de manière différente ; son image est ici beaucoup moins problématique (le sème de l'/hostilité/ et de l'/opposition/ fait place au sème de l'/union/, et donc à l'idée de coopération et de collaboration), le sème du /futur/ qui se liait à l'idée de dépendance, s'associe dans ce cas, aux sèmes de l'/émergence/, et donc à l'idée de la construction et de la création. À partir de ces réflexions, on semble être en présence d'une série de prophéties qui annoncent une nouvelle réalité pour laquelle le mot est encore à trouver. On aura remarqué que les unités sémantiques qui ont trait à l'union et à l'émergence vont s'ajouter au réseau des mots déjà employés dans la seule définition du mot présente dans le corpus, c'est-à-dire la définition de Francophonie avec un grand F donnée par Senghor. L'analyse des synonymes montre aussi la présence de deux nouvelles unités sémantiques, celles qui ont trait à la /responsabilité/ et au /changement/. Ces deux éléments appellent directement les sujets en indiquant que l'avenir de la francophonie dépend directement des francophones.

L'analyse sémantique des « corps »

- 33 À ce propos, il est intéressant de remarquer la nature des « corps », des sujets de la phrase. Nous en décelons trois groupes : le plus nombreux (6 occurrences) est le sujet impersonnel (4 fois *il*, 1 fois *on* et 1 fois on remarque l'absence de sujet). Cela s'explique par le caractère d'universalité et d'objectivité des fonctions exprimées ; la création et l'émergence d'un domaine francophone est un problème qui concerne tout le monde et dont l'importance et l'urgence sont un fait objectif. Le deuxième groupe (4 occurrences) fait référence aux francophones eux-mêmes, c'est-à-dire aux principales communautés francophones du monde entier. Nous retrouvons ici le syntagme *les autres groupes* (3 fois) et le syntagme *ceux qui parlent français dans le monde* (1 fois). Enfin dans le troisième groupe (3 occurrences), c'est l'histoire qui est le sujet. Nous retrouvons le syntagme *Deuxième Guerre mondiale* (2 fois) et le syntagme *le passage à la souveraineté des anciennes colonies* (1 fois). C'est donc directement de l'histoire que les francophones ont reçu le devoir et le droit de construire leur domaine.

La description du référent : ses parties constitutives

- 34 Nous allons poursuivre la description du référent en analysant cette fois d'un côté la portée sémantique des substantifs synonymes du mot /francophonie/ et de l'autre les qualités associées à ces synonymes.

L'analyse sémantique des synonymes du mot /francophonie/

35 Elle montre la présence des unités sémantiques suivantes :

1. L'/union/ (10 fois au total), nous la retrouvons : dans le mot *communauté* (3 fois) qui indique un groupe social dont les membres vivent ensemble, ou ont des biens, des intérêts communs ; dans le mot *association* (2 fois) qui renvoie à l'action de s'associer et en même temps au résultat de cette action ; dans le mot *confédération* (1 fois) qui ajoute au sème /union/ le sème /politique/ à travers le mot *États* sous-entendu. De la même nature sont les mots *Commonwealth* et *patrie* présents 1 fois chacun dans le discours. Le mot *liaison* (1 fois) qui renvoie à l'action de lier et le mot *cause* (1 fois) pris dans le sens de but en vue duquel une personne s'oblige envers une autre en créant ainsi un lien.
2. L'/émergence/ dans le sens de création et édification (3 fois au total), dans le mot *institutions* (1 fois) pris dans son sens d'érection et de fondation, dans le mot *œuvre* (1 fois) et dans le mot *action* (1 fois).
3. L'/espace/ (3 fois), que nous trouvons associé au sème /union/ dans l'expression *espace commun* (1 fois), associé au sème /extension/ dans le syntagme *espace qui a cessé d'être celui d'une nation* (1 fois) et dans le mot *périphérie* associé au sème /marginalité/. Comme on peut le remarquer, la grande majorité des synonymes est choisie par son renvoi à l'idée de l'union et de l'émergence, idée déjà véhiculée à travers les fonctions étudiées plus haut. Cette analyse confirme donc le réseau sémantique qui est en train d'émerger.

L'analyse sémantique des qualificatifs des synonymes

36 Nous prendrons les éléments à droite dans le concordancier et nous aurons une structure linguistique du type : /synonyme du mot francophonie/ + qualificatif 1 + qualificatif 2 + qualificatif 3 + qualificatif 4 + qualificatif 5 :

1. communauté culturelle française (p. 565) ;
2. liaison plus étroite avec les pays et les peuples qui partagent leur langue et leur culture (p. 567) ;
3. action organisée systématique de défense et de « promotion » des valeurs culturelles françaises (p. 567) ;
4. communauté des parlants français (p. 568) ;
5. *cause commune* (p. 568) ;
6. *association* (p. 569) ;
7. institutions placées sous le signe de la coopération entre « parlants français » (p. 569) ;
8. associations internationales d'ingénieurs, de techniciens, d'architectes, etc., de la fonction publique, de langue française (p. 571) ;
9. confédération, à la fois instrument de coordination et expression souveraine de l'immense communauté de parlants français (p. 571) ;
10. œuvre commune des peuples d'expression française (p. 649) ;
11. patrie culturelle où le français ne serait plus la langue de l'exil (p. 809) ;
12. *périphérie* (p. 835) ;
13. espace commun où le français est parlé (p. 836) ;
14. Commonwealth linguistique français (p. 849)
15. espace qui a cessé d'être celui d'une nation, même d'un empire (p. 866) ;
16. communauté de verbe et d'esprit (p. 866).

37 Nous nous arrêterons à l'analyse des deux premiers, les autres confirmant l'analyse.

- 38 L'analyse sémantique des qualités associées aux synonymes du mot /francophonie/ se prête à deux types de réflexions : d'un côté une réflexion de nature sémantique à travers les sèmes représentés, de l'autre une réflexion de nature syntaxique qui voit ces mêmes qualités s'ajouter en expansion vers la droite dans une sorte d'accumulation intéressante sur laquelle nous reviendrons plus tard.
- 39 Analysons d'abord les éléments qualificatifs de premier niveau, c'est-à-dire ceux qui suivent immédiatement le synonyme (première expansion vers la droite du synonyme) ; l'analyse montre la présence des sèmes suivants :
1. l'/union/ (8 fois au total), que nous retrouvons : dans les adjectifs *plus étroit* relatif à liaison (1 fois), *commun* (3 fois), *organisée* (1 fois), *internationales* (1 fois), et dans les syntagmes : *placées sous le signe de la coopération*, et à la fois *instrument de coordination* ;
 2. la /langue/ (3 fois au total), dans les expressions : *des parlants* (1 fois), *linguistique* (1 fois), *de verbe* (1 fois) ;
 3. la /culture/ (2 fois au total), dans l'adjectif *culturelle* répété 2 fois.
- 40 En ce qui concerne l'analyse des éléments qualificatifs de deuxième niveau, c'est-à-dire qui représentent la deuxième expansion vers la droite du synonyme, l'analyse montre la présence des sèmes suivants :
1. l'/union/ (2 fois au total), que nous retrouvons : dans le syntagme *avec les pays et les peuples* (1 fois), dans le substantif *peuples* (1 fois) ;
 2. la /langue/ (4 fois au total), dans les adjectifs : *française* (2 fois), et dans le substantif *français*, au sens de langue française (2 fois) ;
 3. le /politique/ (2 fois) : dans le mot *nation* (1 fois) et dans le syntagme *expression souveraine* (1 fois).
- 41 La prolifération des éléments qualificatifs à la droite du synonyme de /francophonie/ constitue une forme d'expansion linguistique qui répond à la nécessité d'éclaircir le concept qui, on l'avait vu au début de cette analyse, paraissait obscur et ambigu. Les différences spécifiques se présentent particulièrement développées et elles interviennent nombreuses comme dans le cas d'une équivalence entre le définisseur et le défini qui n'est pas satisfaisante. Cette expansion est donc une forme de définition. Si l'on pense que définir, c'est exprimer la même chose d'une autre manière, avec des mots différents, alors on peut dire que le discours analysé a laissé aux synonymes le soin de définir et de décrire la notion de francophonie. Voilà la nécessité de répéter, de dire en plusieurs mots ce qui ne peut être rendu en un seul. Le mot /francophonie/ est évité et détourné au profit de paraphrases à travers lesquelles les auteurs convoqués à parler de francophonie se sentent plus à l'aise.
- 42 Grâce à la synonymie et aux unités sémantiques dont les différents mots sont porteurs, le discours finit par dessiner la définition de francophonie. Elle émerge à partir des sèmes convoqués qui dessinent un réseau sémantique à cinq pôles, une sorte d'étoile lexicale qui contient tous les mots nécessaires pour parler de francophonie. Ces pôles, comme nous l'avons souligné pendant toute l'analyse sont : l'idée d'union, d'émergence, la prise de conscience, le changement, l'espace, et seulement plus loin dans le réseau l'idée de la langue (française), de la culture et du politique.

Conclusion

- 43 À travers cette analyse nous espérons avoir démontré que le numéro d'*Esprit* paru en 1962 et consacré à la langue française, langue vivante, peut être considéré de droit comme une pierre angulaire sur laquelle la francophonie a été bâtie. Dans les années soixante on assiste à l'émergence du domaine francophone ; dans le discours que nous avons analysé cette « manifestation », par sa nouveauté même, paraît générer un problème de définition. Le mot /francophonie/, souvent entre guillemets et accompagné de points d'interrogation, est, exception faite pour la définition de Senghor, un mot qui dessine le portrait d'une francophonie ambiguë et problématique. C'est à travers les synonymes que le discours se charge d'exprimer l'émergence du domaine francophone. La recherche d'une définition, à travers l'accumulation de synonymes, est l'expression linguistique qui parle de cette émergence. Le discours se charge alors d'éclaircir le sens du référent et d'en donner une définition à partir d'une série de tâtonnements qui ont pour fonction d'apporter une contribution à la construction du concept.
- 44 La langue se charge de rendre manifeste et de faire émerger une réalité qui vient de naître. À travers le pouvoir quasi magique des mots elle cherche à objectiver et officialiser la nomination de la francophonie, mais il ne s'agit pas d'un acte d'autorité comme celui qui sous-tend toute imposition d'une définition. Le seul locuteur qui manifeste l'« auctoritas » de nommer dont parle Bourdieu est le Président Senghor. Il n'y a que sa définition dans le discours. Jean Marc Léger et les autres locuteurs préfèrent se servir de synonymes et de paraphrases pour montrer l'émergence d'un domaine, mais aussi, au niveau linguistique, la recherche d'une définition.
- 45 Quarante-cinq ans se sont écoulés depuis la sortie du numéro d'*Esprit* et la recherche d'une définition du mot /francophonie/ continue, et cette quête, en réalité, ne s'est jamais arrêtée. Quarante-cinq ans après, l'ouvrage collectif qui vient de paraître intitulé *Pour une littérature monde*¹³, ouvrage qui suit le débat apparu sur les colonnes du quotidien *Le Monde*, nous montre que presque un demi-siècle plus tard, c'est toujours le recours à la paraphrase qui nous permet de parler de francophonie. Les auteurs ne prônent-ils pas l'expression « littérature-monde en langue française » à la place de « littérature francophone » ?
- 46 Pour conclure il faut insister sur le fait que ces considérations sur le mot /francophonie/ ne valent que pour la langue française. Elles ne sont *a priori* pas transposables dans des univers discursifs où règnent non seulement d'autres langues, mais aussi d'autres valeurs sociopolitiques et une autre Histoire et d'autres mémoires de l'histoire. Comme nous le dit Krieg-Planque :

Le linguiste qui travaille sur la langue, doit croire aux effets que la langue produit par elle-même comme système de contraintes. L'historien, le sociologue, l'anthropologue doivent croire au caractère indépassable des temps historiques et sociaux pour les hommes et femmes qui vivent dans ces temps et ces espaces. Le linguiste se trouve dans la position inconfortable de devoir croire aux deux : croire que la langue est quelque chose dont il est impossible de se débarrasser et croire que ces faits de langue qu'il essaie de décrire et d'interpréter ne font sens que dans l'histoire et la société humaine qui les fait advenir en paroles¹⁴.

BIBLIOGRAPHIE

BOURNIQUEL, Camille (1962). « Distance du semblable », in *Esprit*, 311, novembre, Le français, langue vivante, 822-836.

Dictionnaire de l'Académie française (1740). 3^e éd., Paris, Coignard.

DUPOUEY, Michel (1962). « Le français tel qu'on le lit », in *Esprit*, 311, novembre, Le français, langue vivante, 604-619.

Esprit. Nouvelle série, 311, novembre 1962, Le français, langue vivante. 561-912.

GALISSON, Robert (1983). *Des mots pour communiquer. Eléments de lexicométhodologie*, Paris, Clé International.

KRIEG-PLANQUE, Alice (2005). « Le mot *ethnie* : nommer autrui. Origine et fonctionnement du terme *ethnie* dans l'univers discursif français », *Cahiers de lexicologie*, 87, 141-161.

LE BRIS, Michel et ROUAUD, Jean (dir.) (2007). *Pour une littérature monde*, Paris, Gallimard.

LIVROY, H. de (1788). *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Saillant.

MATORÉ, Georges (1953). *La méthode en lexicologie, domaine français*, Paris, Didier.

PICOCHÉ, Jacqueline (1992). *Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Paris, Nathan.

PUCCHINI, Paola (2005a). *Parole e dintorni. Un percorso linguistico-culturale per il "Francese Lingua straniera"*, Bologna, Clueb.

— (2005b). « Il Boulevard Saint-Laurent di Montréal, tra memoria e storia. Un'analisi lessico-culturale di un sito turistico », in *Il meticcato culturale. Luogo di creazione, di nuove identità o di conflitto ?*, a cura di Matilde Callari Galli, Danielle Londei, Anna Soncini Fratta, Bologna, Clueb, 135-160.

— (2007a). « *Profession lexicographe* : la position anthropologique de Marie-Éva De Villers », in Maria Colombo, Monica Barsi (a cura di), *Lexicographie et lexicologie historiques du français. Bilan et perspectives*, Polimetrica International Scientific Publisher Monza/Italy, 275-292.

— (2007b). « *En italiques* di Antonio D'Alfonso tra le lingue e le culture del Canada francofono », in « *Igitur* », *Rivista annuale di Lingue, Letterature e culture moderne*, Anno VIII, Gennaio-Dicembre, Roma, Nuova Arnica Editrice, 85-99.

SENGHOR, Léopold Sédar (1962). « Le français, langue de culture », in *Esprit*, 311, novembre, Le français, langue vivante, 837-844.

NOTES

1. J. Picoche, *Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire*, 1992, p. 93.
2. Cf. A. Krieg-Planque, « Le mot *ethnie* : nommer autrui. Origine et fonctionnement du terme *ethnie* dans l'univers discursif français », *Cahiers de lexicologie*.
3. En utilisant les barres obliques pour mettre en évidence le signifié, nous nous inspirons de la lexicométhodologie de Robert Galisson.
4. *Esprit*, 311, p. 561-912.

5. Cf. P. Puccini, 2005a, 2005b, 2007a, 2007b.
 6. Nous pouvons remarquer que le nombre des collaborateurs qui utilisent le mot « francophonie » est relativement restreint ; cela est significatif d'un manque de définition partagée à l'époque concernée.
 7. L. S. Senghor, *Esprit*, op. cit., p. 844.
 8. C. Bourniqel, *Esprit*, op. cit., p. 822.
 9. M. Dupouey, *Esprit*, op. cit., p. 604.
 10. Dictionnaire de l'Académie française, 3^e éd., 1740, p. II.
 11. H. de Livoy, Dictionnaire des synonymes, 1788, p. VI-VII.
 12. Les formes données en majuscules (formes dites lemmatisées) permettent de neutraliser les différentes flexions des mots.
 13. M. Le Bris et J. Rouaud (dir.), *Pour une littérature monde*, 2007.
 14. A. Krieg-Planque, op. cit., p. 157.
-

RÉSUMÉS

Dans ce travail, nous proposons l'étude du fonctionnement du mot /francophonie/ dans l'univers discursif constitué par le numéro de la revue *Esprit* de novembre 1962, intitulé *Le français, langue vivante*. Ce mot deviendra pour nous un mot témoin à travers lequel nous voulons observer la naissance d'un concept, d'une réalité qui, à l'époque, était en train d'émerger : la francophonie. Ce projet nous amènera sur la voie du fonctionnement des mots en discours à travers l'application d'une méthodologie d'accès au lexique. L'analyse va se dérouler en deux moments : d'abord la prise en compte du fonctionnement problématique en discours du mot /francophonie/, ensuite l'étude des formes synonymiques utilisées comme instruments de définition. Avec la prise en considération des associations sémantiques qu'entretiennent les mots entre eux nous obtiendrons un ensemble lexical qui relèvera de la description du référent. Cela nous amènera tout près d'une définition de francophonie qui mettra en lumière toute sa complexité.

In this article we aim to study the functioning of the word "francophonie" in the universe of discourse as mentioned in the journal *Esprit* dated November 1962 and entitled "Le français, langue vivante". This word will become for us a key word through which we wish to observe the birth of a concept, of a reality which, at that time, was already coming out: "la francophonie". Such a project will bring us to a path where to study the functioning of words in a discourse throughout the enforcement of a methodology of access to the vocabulary. The critical path analysis will be developed in two steps: firstly, it will be taken into account the problematical functioning of the word "francophonie" in the discourse, then the study of the synonymic forms used as a definition tool.

INDEX

Mots-clés : définition, francophonie, histoire de la francophonie, langue et représentation

Keywords : definition, francophony, francophony History, language and representation

AUTEUR

PAOLA PUCCINI

Université de Bologne, Italie

paola.puccini@unibo.it